CONSULTANTS & MANAGEMENTS ASSOCIÉS - C.M.A
Société à responsabilité limitée au capital de 1 628 369 euros
Siège social : 9, rue d'Arcole à MARSEILLE (13006)
Immatriculée sous le numéro 414 897 249
Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 254 683 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 254 683 euros

A la réserve légale ..... 12 735 euros

Le solde ..... 241 948 euros

A titre de dividendes..... 162 837 euros
Soit 283,69 euros par part

Le solde..... 79 111 euros
En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 789 980 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 162 837 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les dividendes seront versés à la discrétion de la gérance, soit par versement en numéraire, soit par inscription au crédit des comptes courants associés, à compter du 1er août 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

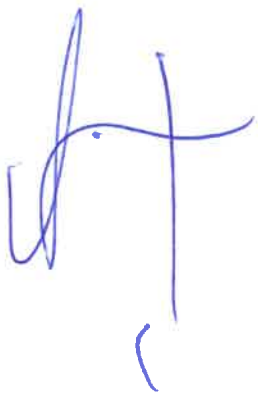
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

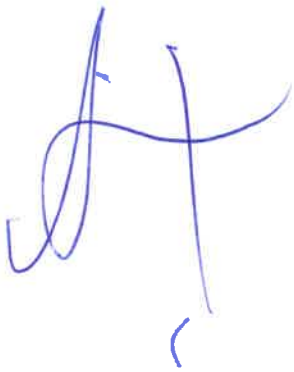
Certifié conforme
La Gérance



CONSULTANTS & MANAGEMENTS ASSOCIÉS - C.M.A
Société à responsabilité limitée au capital de 1 628 369 euros
Siège social : 9, rue d'Arcole à MARSEILLE (13006)
Immatriculée sous le numéro 414 897 249
Auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE

EXTRAIT DU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Certifié conforme
La Gérance



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise CONSULTANTS ET MANAGEMENTS ASSOCIES — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 9 RUE D'ARCOLE 13006 MARSEILLE

SIRET 41489724900010

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2024 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014	88 757	016 87 212	1 545
	Immobilisations corporelles *	028	203 215	030 170 034	33 181
	Immobilisations financières * (1)	040	2 318 656	042	2 318 656
	Total I (5)	044	2 610 628	048 257 246	2 353 382
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	448 882	070 9 330	439 552
	Créances (2) Autres * (3)	072	25 342	074	25 342
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	268 549	086	268 549
	Charges constatées d'avance *	092	80 282	094	80 282
	Total II	096	823 055	098 9 330	813 725
	Total général (I + II)	110	3 433 683	112 266 576	3 167 107

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 628 369
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	131 163
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	711 644
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	254 683
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	2 725 858
	Provisions pour risques et charges — Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	38 920
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	92 522
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 80 337)	172	146 937
	Comptes courants d'associés	173	162 785
	Autres dettes	175	84
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	441 249
	Total général (I + II + III)	180	3 167 107

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	38 920
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	294 931
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	5 500

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : CONSULTANTS ET MANAGEMENTS ASSOCIES — Néant ☐*

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 — Exercice N clos le 31/12/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	966 029
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	9 132
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	975 161
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail – mobilier : 9 420 – immobilier :)					242	499 597
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	1 792	244	7 543
	Rémunérations du personnel *					250	307 480
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	96 283
	Dotations aux amortissements *					254	8 885
			dont amortissement du fonds de commerces			255	
	Dotations aux provisions					256	9 330
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	2 673
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	931 791
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	43 370
Produits financiers (III)			280	229 657	Charges financières (V)	294	978
Produits exceptionnels (IV)						290	5 500
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	734
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	22 133
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	254 683

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 254 683 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	22 608	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	56 812	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TF (44. *octies* A)	987			342	
			JEI (44. *sexies* A)	989				
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991	France Re-ddites Revitalisation (art.44 quindecie A)	181				
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	475	350	226 669
		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2						352	107 434	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2						370	107 434	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 3 167 106,68 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 254 682,67 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres	*88 757*			*88 757*	
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers	*5 577*			*5 577*	
Matériel de transport	*11 288*	*13 218*	*11 288*	*13 218*	
Autres immobilisations corporelles	*180 734*	*3 685*		*184 420*	
Immobilisations financières	*2 399 432*	*278 028*	*358 804*	*2 318 656*	
TOTAL	*2 685 789*	*294 931*	*370 092*	*2 610 628*	

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat° Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	*86 346*	*866*		*87 212*
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions				
Install. techn., matériel et outillages industriels				
Install. générales, agencem., aménagem. divers	*4 959*	*455*		*5 414*
Matériel de transport	*8 297*	*2 794*	*10 555*	*536*
Autres immobilisations corporelles	*159 314*	*4 769*		*164 084*
TOTAL	*258 916*	*8 885*	*10 555*	*257 246*

5 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions règlementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés	*7 435*	*9 330*	*7 435*	*9 330*
Autres dépréciations				
TOTAL	*7 435*	*9 330*	*7 435*	*9 330*

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*344 938*
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*344 938*

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	*47 233*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*47 233*

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*80 282*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*80 282*	

Commentaires:

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine Amortissements : - Cumuls exercices antérieurs - Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées : - Cumuls exercices antérieurs - Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq au plus - à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle : - à moins d'un an - à un an au plus - à plus d'un an et cinq au plus - à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			